

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Comme nous l'avons fait pour le mois d'août, nous examinerons la situation de cette banque telle qu'elle ressort du rapport qu'elle a fourni au gouvernement et dont nous trouvons les chiffres à la *Gazette du Canada* :

En comparant le total de l'actif à celui du passif, nous trouvons un écart de \$51,918 en faveur de l'actif, mais cet écart se trouve largement compensé par le montant des créances en souffrance, \$102,538, en augmentation de \$16,178 sur le chiffre au 31 août.

L'actif immédiatement réalisable, de \$1,112,416 au 31 août, passe, au 30 septembre à \$1,306,504, soit une augmentation de \$194,088. L'actif réalisable à plus ou moins longue échéance est de \$2,738,444.

L'ensemble de l'actif est de \$4,044,955, contre un passif total de \$3,993,037, laissant une différence déjà indiquée plus haut de \$51,918. Mais la difficulté pour la banque ne réside point tant dans le fait que son actif n'est pas davantage supérieur à son actif, s'il l'est toutefois, — puisque les créances en souffrance s'élèvent au double de l'écart entre le crédit et le débit — mais dans cette circonstance particulière que le montant intégral des sommes dues au public est exigible immédiatement.

C'est ce qui a rendu longtemps aléatoire la réouverture des portes de la banque.

En voyant le rapport plus bas, on remarque, en effet, que le passif se divise en deux parties, la première comprenant les sommes dues aux actionnaires, la seconde, celles à rembourser au public.

Les actionnaires n'étant appelés à se faire rembourser que s'il reste

un actif après le paiement intégral des autres créanciers, nous ne nous occuperons donc que de la seconde partie de l'actif.

Il est dû au public \$3,228,037 et pour rencontrer cette somme, la banque n'a en mains ou en dépôt dans d'autres banques que \$505,205 en réalité sur \$1,306,504 d'actif immédiatement réalisable. La différence entre cette dernière somme et celle déjà réalisée est de \$801,299 comprenant entre autres, \$321,704 portées au titre de débentures des municipalités et \$216,879 figurant comme prêts à demande.

Rappelons, à propos des débentures des municipalités, que le chiffre était primitivement de \$191,994 et qu'au mois d'août il a été porté à \$321,704, d'où augmentation de \$129,710. Nous avons vu dans un précédent article que cette augmentation provenait du compte de *Prêts courants* et escomptes. Il y a lieu de croire, en conséquence, qu'une forte partie des sommes figurant au chapitre des débentures n'est représentée que par des billets escomptés. C'est, sans doute, ce qui explique qu'on n'avait pas encore réalisé et traduit en espèces le montant de ce compte qui, vu la situation de la banque aurait dû être le premier ou un des premiers à disparaître.

L'autre compte, celui des prêts à demande, ne diminue pas vite. Il était au 31 août de \$233,588 et, au 30 septembre \$16,709 seulement avaient été payées sur ce montant. Comme on ne peut pas supposer que la direction ait négligé de réclamer le remboursement de ces prêts, il est à craindre que la réalisation n'en soit jamais complète et, qu'en tout cas, elle soit difficile et longue.